

Les pictogrammes grossesses prêtent à confusion !

Abderrahim DERRAJI - 2019-05-19 21:22:21 - Vu sur pharmacie.ma

Lors d'une séance qui s'est tenue le 15 mai à l'Académie de pharmacie (France), des recommandations ont été formulées pour redéfinir le périmètre du décret instaurant les pictogrammes grossesse. Les Sages préconisent que "seules les substances ayant fait la preuve de leur effet délétère pour la grossesse humaine devraient être visées par une action de communication de cette nature, avec apposition d'un pictogramme "interdit". Pour les autres substances, aucun pictogramme ne devrait être apposé". Dans ce cas de figure, «les échanges entre les prescripteurs, pharmaciens et patientes, sur la base des informations médicales et des notices devraient suffire, évitant de surcroît les effets d'alerte inutiles et contre-productifs». Ces recommandations ont pour but d'éviter les confusions engendrées depuis l'adoption de deux pictogrammes grossesse : "médicament + grossesse = interdit" et "médicament + grossesse = danger". Les Sages déplorent que le pictogramme «danger» conduise certaines patientes à s'abstenir de tout traitement, même quand il est indispensable. Par ailleurs, les patientes ont du mal à faire la différence entre les deux types de pictogrammes qui se ressemblent. À ceci s'ajoutent des appositions différentes de pictogramme pour des médicaments ayant la même composition en raison des modalités d'application qui ne sont pas claires. À titre d'exemple, on trouve le logo "Danger" sur l'azathioprine d'EG Labo et Téva et le logo "Interdit" sur l'azathioprine Mylan et le princeps Imurel?!